

COMMUNIQUE DE PRESSE

Demeter annonce le closing du fonds VitiRev Innovation, 1^{er} fonds européen dédié à la transition écologique du monde viti-vinicole



Bordeaux, le 18 janvier 2022, Demeter, leader européen de l'investissement dans la transition énergétique et écologique, réalise le 1^{er} closing de son nouveau fonds VitiRev Innovation. Ce fonds est dédié au financement des sociétés innovantes contribuant à la transition écologique de la filière viti-vinicole en Europe. Il a été créé sur l'initiative conjointe de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Banque des Territoires, agissant pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir « Territoires d'innovation ». Il est notamment soutenu financièrement par des investisseurs institutionnels, des industriels et des producteurs de vin engagés.

Demeter, qui vise 50 millions d'euros pour VitiRev Innovation, a déjà sécurisé plus de 33 millions d'euros avec les engagements de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Banque des Territoires pour le compte de l'État, d'institutionnels tels que le Crédit Mutuel Arkéa, maison-mère du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Groupama, de caisses régionales du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne, de producteurs comme les Domaines Barons de Rothschild (Lafite), Château Paloumey, Château Sainte Roseline et les Vignobles Clément Fayat ainsi que d'industriels, de *family offices* et d'entrepreneurs.

Le fonds VitiRev Innovation s'inscrit dans le programme de la Région Nouvelle-Aquitaine, VitiRev, lauréat de l'Appel à Projets Territoires d'Innovation géré par la Banque des Territoires pour le compte de l'État. Le programme VitiRev a pour objectif de faire émerger la viticulture de demain pour préserver la biodiversité en favorisant la création d'alternatives aux traitements phytosanitaires et la sortie des pesticides.

Fort d'une équipe composée d'investisseurs expérimentés et de spécialistes du secteur viti-vinicole et de l'expérience de Demeter dans le financement d'entreprises innovantes, VitiRev Innovation ambitionne de financer une quinzaine de sociétés en France et en Europe. Le fonds sera consacré aux entreprises proposant des solutions à la filière pour une production durable, pour accompagner son adaptation au changement climatique et répondre aux nouvelles exigences des consommateurs en matière de qualité et de transparence.

Pour Stéphane Villecroze, managing partner de Demeter : « *Nous sommes très fiers de gérer le fonds VitiRev Innovation, qui renforce notre position d'acteur majeur en France dans le secteur de l'agriculture durable. Nos investisseurs nous font confiance pour identifier et soutenir les futurs champions français et européens qui offriront aux acteurs du monde du vin les clés d'une transition écologique et sociétale tout en préservant le caractère et la qualité de leurs produits.* »

Amaury Kalt, directeur d'investissement chez Demeter souligne : « *Le secteur viti-vinicole est prêt à entamer sa transformation, porté par l'émergence rapide de projets innovants, adressant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la vigne au verre. Biocontrôles et biostimulants, détection précoce de maladie, imagerie, optimisation des traitements par de l'Intelligence Artificielle, monitoring et digitalisation de la production, robotique autonome, protection contre les aléas climatiques, traçabilité, etc. sont autant de solutions aux problématiques exprimées par la filière, que nous allons pouvoir accompagner.* »

Première Région viticole de France et d'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine fédère les acteurs de la filière (soit plus de 120 000 emplois directs et indirects) vers une transition écologique durable des vignobles prestigieux de ses territoires avec le Programme VitiRev. Aux côtés des exploitants et des entreprises, à tous les stades de leur développement, la Région accompagne par l'innovation les mutations et les enjeux économiques et sociaux. Elle agit pour le développement des start-ups et des entreprises en soutenant les investissements des secteurs clefs du territoire face aux grands défis comme le changement climatique, la santé et les transitions écologique ou numérique.

Pour **Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine** : « *La Région a développé une expertise de premier plan en matière de soutien des fonds propres des entreprises innovantes, précieuse dans le contexte actuel de mutation économique. Elle favorise les projets de croissance durable, porteurs de création de valeurs et d'emplois, en prônant une finance éthique s'appuyant sur la recherche de performances extra-financières. Elle accroît l'effet de levier sur les financements privés et publics par des thèses stratégiques solides et construit des partenariats avec des acteurs de confiance comme DEMETER. Le fonds VitiRev Innovation s'intègre donc pleinement au plan de mutation de l'agriculture durable de la première région viticole d'Europe.* »

« *A travers le programme Territoires d'innovation du Programme d'investissements d'avenir, l'Etat nous a confié la mission d'accompagner les territoires les plus innovants sur les enjeux de demain et notamment la transition agroécologique. Le soutien financier du fonds VitiRev Innovation s'inscrit dans le projet global de transformation et modernisation de la filière viticole en région Nouvelle-Aquitaine, pour une agriculture plus résiliente et plus respectueuse de l'environnement et des populations* » précise **Gabriel Giabicani, directeur des opérations et de l'innovation à la Banque des Territoires.**



À propos de Demeter :

Demeter est un acteur majeur du capital investissement pour la transition écologique. Demeter investit de 1 million d'euros à 30 millions d'euros pour accompagner les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, PME et ETI en forte croissance et projets d'infrastructure. L'équipe Demeter, composée de 39 personnes basées à Paris, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Metz, Madrid et Düsseldorf, gère 1 milliard d'euros et a réalisé plus de 180 investissements depuis sa création en 2005. www.demeter-im.com

Contact équipe VitiRev Innovation :

Olivier Bordelanne – Partner : olivier.bordelanne@demeter-im.com

Stéphanie Hillard – Directrice d'Investissement : stephanie.hillard@demeter-im.com

Amaury Kalt – Directeur d'Investissement : amaury.kalt@demeter-im.com

Contact Presse :

Amaury Kalt – 06 64 42 76 74 – Amaury.kalt@demeter-im.com

À propos de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le conseil régional est l'assemblée délibérante qui gère les affaires de la Région. Il exerce des compétences notamment dans les domaines de l'économie/emploi, de la jeunesse, de l'aménagement du territoire, de la transition énergétique et écologique. Depuis 1986, ses membres sont élus au suffrage universel direct pour six ans.

Chef de file de l'économie, la Région a pour mission de déployer en concertation avec les acteurs régionaux une stratégie économique à travers le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Ce plan d'actions pose la vision régionale sur les 10-15 ans à venir. Il donne un cap aux interventions, aux soutiens et aux aides de la Région ouvertes aux filières et aux entreprises. Les priorités économiques de l'action régionale s'articulent autour de 4 grands enjeux : La création d'écosystèmes dynamiques (i), le développement solidaire des territoires (ii), l'innovation et la compétitivité (iii), la complémentarité des efforts au service du développement économique (iv). La Région inscrit enfin totalement son action dans le cadre de la feuille de route [Néo Terra](#) qui engage ses opérations dans la prise en compte systématique de la transition écologique.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

www.nouvelle-aquitaine.fr

Contact Presse :

Rachid Belhadj – 05 57 57 02 75 – rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr

A propos du Programme d'investissements d'Avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et



privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 @SGPI_avenir

Contact Presse :

presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

A propos de Territoires d'Innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

A propos de la Banque des Territoires – Groupe Caisse des dépôts :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 @BanqueDesTerr

Contact Presse :

Marie-Caroline Cardi – 06 38 53 97 67 – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr